



Signataire : Jennifer Conti

Date de dépôt : 23 janvier 2025

Question écrite urgente

Planification FO18 2023-2028

Selon la feuille de route du DIP 2023-2028 :

« La Confédération et les cantons se sont fixé pour objectif d’atteindre un taux de certification de 95% pour une classe d’âge, pour tous les jeunes jusqu’à 25 ans. Avec un taux de 86,6%, le canton de Genève n’a pas atteint cet objectif. De nombreux jeunes ne parviennent pas à entrer directement en première année dans une formation qualifiante, et les offres préparatoires fragilisent bien souvent leur trajectoire de formation. Les dispositifs de FO18 mêmes ne parviennent pas à améliorer significativement le taux de certification. L’ES II devra donc questionner et réformer l’offre préqualifiante en détectant mieux les risques de décrochage, en évaluant et en adaptant les mesures proposées, et en aiguillant mieux les jeunes vers des solutions adaptées à leur profil spécifique. »¹

Dans cette perspective :

- ***Quelle est la planification pour 2023-2028 ?***
- ***Combien de jeunes sont prévus dans chaque dispositif (aussi bien public que privé) du canton pour 2023-2028 ?***

Je remercie le Conseil d’Etat de ses réponses.

¹ Feuille de route du DIP 2023-2028, p. 15.